

## **Conditions Générales de Vente Eureka**

### **Désignation**

La société **Eureka (aussi dénommée NEGRE Philippa Formations en Langue Anglaise)** désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au 664 Chemin de Serre, 38460 Panossas. La société Eureka met en place et dispense des formations intra-entreprises dans la région Auvergne Rhône Alpes et sur l'ensemble du territoire national, seule ou en partenariat.

### **Objet et champ d'application**

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la société Eureka pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

### **Devis**

Pour chaque formation, en dehors des CPF, la société Eureka s'engage à fournir un devis suivi par une *convention* et un *programme général* au client. La *convention* de stage doit être retournée à Eureka daté et signé avant que la formation puisse démarrer.

### **Démarrage de la formation**

Lorsque que la *convention* est reçue, une *convocation* est envoyée au stagiaire avec un *Livret d'Accueil* comprenant le règlement intérieur et un *Livret Pédagogique* incluant les objectifs et un programme plus détaillé. Le règlement intérieur doit être signé et retourné à Eureka.

### **Fin de formation**

A la fin du stage, Eureka enverra un *rapport de stage* et la *feuille de présence* au responsable de formation. Eureka enverra également le *rapport de stage* et une *attestation de formation* au stagiaire.

### **Prix**

Le prix d'une formation donné dans la proposition est en euros hors taxes et doit être majoré de la TVA au taux en vigueur. Eureka s'engage à facturer les prestations commandées aux prix indiqués lors de l'enregistrement de la commande.

### **Modalités de paiement**

Le paiement est à effectuer selon les conditions définies dans l'offre et dans la convention entre la société Eureka et le client. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque.

### **Prise en charge**

Si le client bénéficie d'un financement par un Operateur de Compétence (OPCO), il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où la société Eureka ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO au 1<sup>er</sup> jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

### **Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation**

L'annulation d'une séance de formation est possible, à condition de le faire au moins 24 heures avant l'heure prévue. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse philippa@eureka-english.fr. En cas d'annulation moins de 24 heures avant la séance, le client est tenu de payer la séance. La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande écrite à l'organisme de formation dans un délai de 10 jours avant la date de la formation. En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, la société Eureka ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

### **Droit de rétraction**

A compter de la date de signature de la convention de formation par les parties, le client à un délai de 10 jours pour se rétracter. Il en informe Eureka par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du client à titre de dédommagement ou dédit. La somme correspondante ne pourra rentrer dans le cadre de la formation professionnelle continue. Celle-ci spécifiée sur la facture et ne doit pas être confondue avec les sommes dues au titre de la formation. Le délai de rétraction est porté à 14 jours (article L.121-16 du Code de la consommation) pour les contrats conclus « à distance » ou « hors établissement ». Le stagiaire en informe Eureka par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire.

### **Propriété intellectuelle et droit d'auteur**

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

664 Chemin de Serre, 38460 Panossas

Tél : 04 74 90 34 40    Portable : 06 12 46 74 62    Email : philippa@eureka-english.fr

SIRET N° 50061789900017    N° déclaration d'activité 82380420838

Membre d'une association de gestion agréée. Règlement des honoraires par carte bancaire ou par chèques accepté.

**Informatique et libertés**

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la société Eureka sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

**Loi applicable et attribution de compétence**

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la société Eureka et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant le Tribunal de Commerce de Lyon.